

COMMISSION : COMPETITIONS SENIORS**PV N° : 3 – 2026/2027 DU : 08/07/2026****PAGE 1/5****Présidence :** M. Jean-Charles Guiguen,**Secrétaire de séance :** M. Philippe Brandy,**Membres présents :** MME. Véronique Autexier,
MM. Philippe Andrieux, Patrick Bourabier, Manuel Pinaud, Jean-
Jacques Raboisson,**Invité :** Néant,**Membre non présent :** Georges Bermejo.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE**1° Introduction**

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Informations de l'animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Etude des forfaits et amendes
- 2 : Homologation des décisions de la Commission : Litiges et Contentieux

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- 1 : Calendrier des engagements et début des championnats 2026/2027
- 2 : Mise en place et organisation de la commission
- 3 : Engagements Seniors
- 4 : Calendrier général des compétitions Seniors

4° Question(s) et information(s) diverse(s)

- Etude des courriels/courriers

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence.

Formalités : Le PV N° 2 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 06/07/2026 est approuvé sans modification.

Civilités : Néant.

Informations de l'animateur : Après de bons et loyaux services, Bruno Renon et Alain Vedrenne décident de prendre du recul quant à leur participation au sein de la commission des compétitions sportives. La CCS les remercie pour le travail accompli durant ces deux saisons.

SUJET(S) « POUR DECISION »**1 – Etude des forfaits et amendes :**[Forfait\(s\) et Amende\(s\)](#)**D3 – MENUISERIES DE LA ROCHE - Poule D**

JARNAC SPORTS 3 du 28/06/2026

Amende de **28 euros** (Feuille de match en retard ou égarée Seniors)

Décision 1 : La Commission valide les forfaits et les amendes.

2 – Homologation des décisions de la Commission : Litiges et Contentieux**PV 35 DU 03/07/2026**

Match N°54138690 : CHAMPIONNAT D3 – MENUISERIES DE LA ROCHE – POULE D – CHATEAUBERNARD SL / NERCILLAC REPARSAC ENT du 28/06/2026

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu par pénalité à l'équipe de CHATEAUBERNARD SL (moins 1 point, 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de NERCILLAC REPARSAC ENT.

Match N°54137763 : CHAMPIONNAT D3 – MENUISERIES DE LA ROCHE – POULE A – AGRIS SC / GARAT SERS VOUZAN du 28/06/2026

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu par pénalité à l'équipe de GARAT SERS VOUZAN JS (moins 1 point, 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de AGRIS SC.

Match N°54135630 : CHAMPIONNAT D2 – INTERSPORT – POULE B – ISLE ESPAGNAC FCC / LINARS ES 2 du 28/06/2026

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu par pénalité à l'équipe de ISLE ESPAGNAC FCC (moins 1 point, 0 but à 5) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de LINARS ES 2.

Match N°54133664 : CHAMPIONNAT D1 – INTERSPORT – POULE UNIQUE – CONFOLENTAIS FC / LA COURONNE CO du 28/06/2026

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu par pénalité à l'équipe de LA COURONNE CO (moins 1 point, 0 but à 25) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de CONFOLENTAIS FC.

Décision 2 : La Commission prend connaissance des décisions prises par la Commission Litiges et Contentieux et demande au secrétariat de procéder à la mise à jour des compétitions Seniors et CR7.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

- 1 : Calendrier des engagements et début des championnats 2026/2027

06/07/2027 : Ouverture des engagements Seniors D1 à D4 et CR7

08/07/2026 : Elaboration du Calendrier général des compétitions Seniors

27/07/2027 : Date limite d'engagement Seniors D1 à D4 et CR7

31/07/2027 : Confection des poules Seniors D1 à D4 et CR7

10/08/2026 : Date limite confection définitive des poules Seniors D1 à D4 et CR7

14/08/2026 : Confection des calendriers Seniors D1 à D4 et CR7

28/08/2026 : Date de publication des calendriers Seniors D1 à D4 et CR7

05 et 06/09/2026 : **1^{ère} Journée (J1)** des championnats Seniors D1 à D4 et CR7

- 2 : Mise en place et organisation de la commission

Jean-Charles Guiguen, vice-président du Pôle Sportif, animera la commission des compétitions seniors.

Philippe Brandy, assurera la fonction de secrétaire de la commission des compétitions seniors.

La commission conserve le jour et l'horaire de réunion, à savoir une réunion hebdomadaire le mercredi à partir de 17h15, sauf avis contraire de l'animateur.

- 3 : Engagements Seniors

La CCS rappelle que la procédure d'engagement est ouverte depuis le 6 juillet et que la date de fin des engagements est fixée au 21 juillet 2026

- 4 : Calendrier général des compétitions Seniors

L'animateur précise qu'une version V0 du calendrier est en cours d'élaboration et qu'elle tiendra compte du calendrier général LFNA quant aux positionnements des dates des journées seniors district (D1 à D4 et CR 7) en rapport avec les journées R2 et R3 LFNA, et des dates des coupes seniors district selon les dates des Coupes de France et LFNA.

Points à retenir :

- fin des matchs « aller » au mois de décembre 2026 et non pas au mois de janvier 2027,
- intégration de la J11 entre les J3 et J4,
- un championnat CR7 en deux phases,
- intégration du 1^{er} Tour des Coupes Réserves et CR7 en Septembre

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Etude des courriels/courriers reçus

Néant

RECAPITULATIF DES DECISIONS

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°2 du 06/07/2026	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Etude des forfaits et amendes	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Homologation des décisions de la Commission : Litiges et Contentieux	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au MERCREDI 15 JUILLET à 17H15, **sauf avis contraire**, au siège du District.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Philippe Brandy

